

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

PANORAMA STATISTIQUE 2020
(DONNÉES 2018)



GRANDLYON
la métropole

INTRODUCTION

Le **Pacte** d'ambition pour l'**Insertion par l'Activité Économique (IAE)**, rendu public en septembre 2019, ouvre des perspectives nouvelles de développement au secteur de l'IAE.

Les Structures de l'**Insertion par l'Activité Économique (SIAE)** font partie de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)** et sont conventionnées par l'Etat. Elles accompagnent des personnes éloignées de l'emploi et les orientent vers une solution durable en conciliant performance économique et projet social.

Le parcours dans l'IAE d'une durée de 24 mois maximum se déroule dans une ou plusieurs SIAE. Ce dernier propose des mises en situation de travail dans divers secteurs d'activité via des contrats à durée déterminée d'insertion ou des contrats de travail temporaire :

Production de biens et de services :

ACI LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Ces structures développent la plupart du temps des activités d'utilité sociale pour répondre à des besoins non satisfaits sur le marché. L'effectif des ACI est généralement composé de personnes en début de parcours d'insertion, encore éloignées de l'emploi.

Elles sont liées à la structure par un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI). Les salariés produisent des biens et services qui sont ensuite commercialisés.

EI LES ENTREPRISES D'INSERTION

Les EI répondent aux mêmes règles qu'une entreprise classique, c'est leur finalité sociale qui les distingue de leurs concurrentes. Les salariés d'une EI sont liés à la structure par un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Ils intègrent l'équipe de production et les recettes de l'entreprise sont composées en grande partie de la commercialisation des biens ou services.

Mise à disposition de personnel :

AI LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

Elles embauchent des personnes éloignées de l'emploi par le biais de CDDI ou de CDD d'usage. Par la suite, ces personnes sont mises à disposition d'entreprises, collectivités ou particuliers qui sont alors liés à l'AI par un contrat de mise à disposition.

ETTI L'ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET D'INSERTION

Elles utilisent le travail temporaire comme support de l'insertion. Les personnes en difficultés sociale et professionnelle se voient proposer des postes d'intérim. Les salariés sont liés à l'ETTI par un contrat d'intérim d'insertion (similaire à l'intérim classique) et l'ETTI est liée à l'entreprise cliente par un contrat de mise à disposition.

Les données présentées concernent l'année 2018, favorable sur le plan économique. La conjoncture est très différente au moment de la parution de ce document, en pleine crise sanitaire et économique. Des impacts sont probablement à prévoir à partir de 2020 sur les opportunités d'emploi pour les publics en insertion et sur la rentabilité des structures.



CHIFFRES CLÉS DE LA MÉTROPOLE

(DONNÉES 2018)



5 620

SALARIÉS EN INSERTION

ACCOMPAGNÉS PAR LES SIAE

DE LA MÉTROPOLE EN 2018

56
SIAE

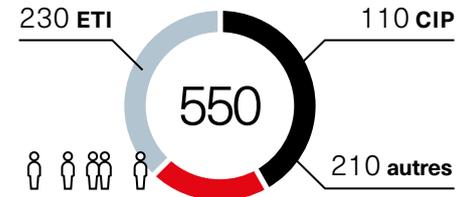
1 690
ETP d'insertion

5 620
salariés
en insertion

900
sorties
dynamiques

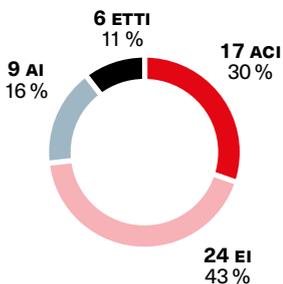
ETP : L'Équivalent Temps Plein est une unité permettant d'effectuer une mesure comparable de l'emploi, malgré les disparités en termes de nombre d'heures de travail par semaine.

EFFECTIFS PERMANENTS DES SIAE (ETP)

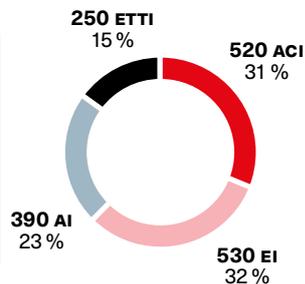


CIP : Conseillers en Insertion Professionnelle
ETI : Encadrants Techniques d'Insertion
autres : notamment emplois administratifs et support

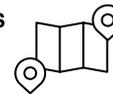
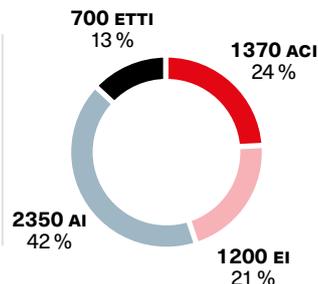
STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) D'INSERTION DANS LES SIAE



NOMBRE DE SALARIÉS EN INSERTION DANS LES SIAE



56

STRUCTURES DANS LA MÉTROPOLE EN 2018



UNE DIVERSIFICATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

AMORCÉE,

AVEC DES SECTEURS

RESTANTS À INVESTIR



45% DES SIAE DE LA MÉTROPOLE (25 STRUCTURES)

100% DES AI, 50% DES EI

dans le nettoyage et la propreté

100% DES ETI, 50% DES ACI

dans le BTP

100% DES AI

dans les services à la personne

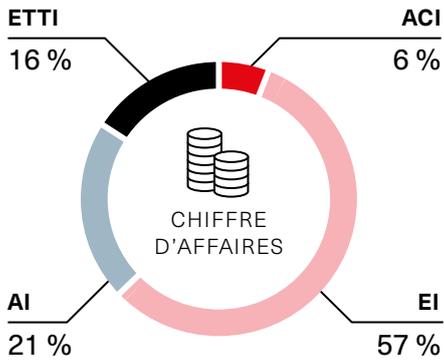
30% DES ACI, 20% DES EI

dans les paysages et espaces verts

⚠ **À noter** : Les structures se positionnent en général sur plusieurs activités (deux, trois ou quatre).



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'IAE



PART DES SUBVENTIONS PUBLIQUES DANS LES RESSOURCES DES STRUCTURES



Les subventions représentent **83 %** des ressources des **ACI**, conséquence de leur mission d'inclusion de publics a priori éloignés de l'emploi et de leur statut limitant la part de leur chiffre d'affaires à **30 %** de leurs recettes.



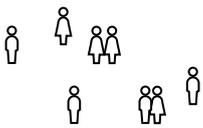
57 M €

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

GÉNÉRÉ EN 2018



LA PROPORTION D'HOMMES 59 % ET DE FEMMES 41 % FORTEMENT LIÉE AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ



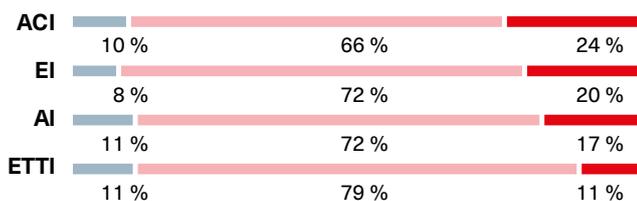
Des métiers encore très genrés qui déterminent la répartition femmes / hommes.

Par exemple :

- Davantage d'hommes dans le bâtiment et le maraîchage.
- Plus de femmes dans les services à la personne et la couture.
- Dans les **EI** et les **ETTI**, les hommes sont nettement majoritaires dans chaque structure.
- Dans le **AI**, les femmes sont systématiquement plus nombreuses.
- Dans les **ACI**, la répartition est très variable et dépend de la nature de l'activité : dans les ACI où l'activité principale est le bâtiment, les hommes représentent au moins 70% de l'effectif, lorsque l'activité est centrée sur le textile, les femmes sont au moins 60%, l'activité de maraîchage permet plus de mixité (écart de répartition de 10 points maximum autour de 50%).

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN INSERTION PAR TRANCHE D'ÂGE

DANS LA MÉTROPOLE DE LYON



■ Part des - de 26 ans ■ Part des 26-49 ans ■ Part des 50 ans et +

UN PUBLIC

EN INSERTION

PLUS ÂGÉ

DANS LES ACI

ET LES EI





DES PUBLICS

SOUVENT PEU QUALIFIÉS,

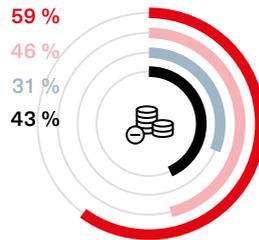
TRÈS FRÉQUEMMENT

BÉNÉFICIAIRES DU REVENU

DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

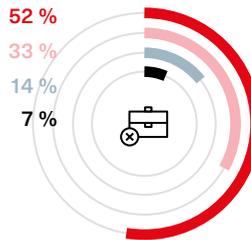
37 %
bénéficiaires
du RSA

**BÉNÉFICIAIRES D'UN
MINIMUM SOCIAL**



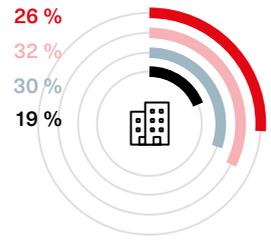
45 %
niveau inférieur
au CAP/BEP

**SANS EMPLOI DEPUIS
+ DE 24 MOIS**



28 %
résident
dans un QPV

RÉSIDENTS QPV



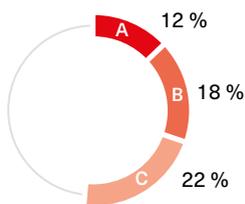
■ ACI ■ EI ■ AI ■ ETTI

QPV : Quartier Politique de la Ville

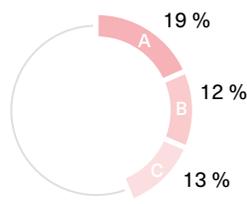
TAUX DE SORTIES DYNAMIQUES PAR TYPE DE STRUCTURE

Le taux de sorties dynamiques est le nombre de sorties dynamiques rapporté au nombre total de sorties sur l'année.

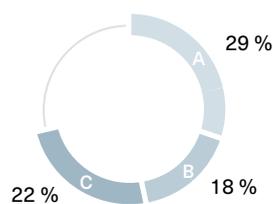
52 % en **ACI**



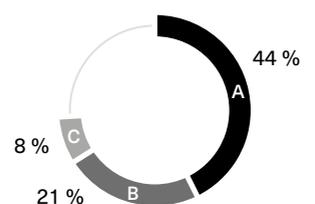
43 % en **EI**



69 % en **AI**



73 % en **ETTI**



A sorties dans l'emploi durable **B** sorties dans l'emploi de transition **C** sorties positives

LES SORTIES DYNAMIQUES REGROUPENT :

- **les sorties « en emploi durable »**
(CDI, CDD de plus de 6 mois, création ou reprise d'entreprise)
- **les sorties « en emploi de transition »**
(CDD de moins de 6 mois).
- **les sorties « positives »**
(formation, poursuite du parcours dans une autre SIAE, en établissement et service d'aide par le travail ou en entreprise adaptée)



DES SORTIES

DYNAMIQUES

PLUS FRÉQUENTES

APRÈS UN PARCOURS

DANS UNE AI OU UNE ETTI

PORTRAITS DES STRUCTURES DE LA MÉTROPOLE

ACI

LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION



17 structures.

1 370 personnes accompagnées (24 % du public de l'IAE), pour 520 équivalents temps plein d'insertion.

275 salariés permanents.

52 % de sorties dynamiques, des taux très inégaux selon les ACI : de 31 % à 83 %.

52 % du public en moyenne est demandeur d'emploi depuis au moins 2 ans.

Une répartition H/F très variable qui dépend du secteur d'activité investi (de 32 % pour les ateliers textiles, à 96 % dans les travaux publics).

4 secteurs d'activité principaux : le bâtiment et travaux public, paysages et espaces verts, nettoyage/propreté/entretien, et valorisation/tri/recyclage.

AI

LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES



9 structures.

2 350 personnes accompagnées (42 % du public de l'IAE), soit 390 équivalents temps plein d'insertion.

120 salariés permanents.

69 % de sorties dynamiques, des taux très inégaux selon les AI : de 33 % à 100 %.

62 % de femmes, un public féminisé.

3 secteurs principaux : toutes dans le nettoyage de locaux, services aux particuliers, services aux entreprises et collectivités.

EI

LES ENTREPRISES D'INSERTION



24 structures.

1 200 personnes accompagnées (21 % du public de l'IAE), pour 530 équivalents temps plein d'insertion.

350 salariés permanents.

43 % de sorties dynamiques, des taux très inégaux selon les EI : de 27 % à 80 %.

2 secteurs d'activité principaux : le nettoyage/propreté (1/2 des EI), le bâtiment et les travaux publics (1/3 des EI).

73 % d'hommes.

1/3 des salariés est demandeur d'emploi depuis au moins 24 mois.

ETTI

LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION



6 structures.

700 personnes accompagnées (12 % du public de l'IAE), pour 250 équivalents temps plein d'insertion.

40 salariés permanents.

73 % de sorties dynamiques, des taux très inégaux selon les ETTI : de 54 % à 86 %.

87 % d'hommes, un public en moyenne plus diplômé, et moins éloigné de l'emploi.

100 % des ETTI présentes dans le secteur bâtiment et travaux publics.

44 % des salariés trouvent un emploi durable en sortie.